

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens

Séance du 2 mars 2023

Présidence de Monsieur Dylan Montefusco

Préavis N° 34-2023

Réaménagement paysager et ludique du Parc de la Rose Rouge – Crédit de construction.

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis N° 34-2023 de la Municipalité du 23 janvier 2023,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à la Municipalité un crédit de **CHF 473'000.-** TTC pour le réaménagement paysager du Parc de la Rose Rouge.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 3620.3067.5060 – Réaménagement paysager et ludique du Parc de la Rose Rouge – Crédit de construction.

Cette dépense sera amortie en dix ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 23 janvier 2023.

Le Président

Dylan Montefusco

La Secrétaire

Corrine Simon

